



La Commune de Chastre recrute un(e) accueillant(e) extra-scolaire (h/f/x)

La Commune de Chastre recrute un(e) accueillant(e) extra-scolaire sous contrat à durée déterminée en temps partiel pour **l'année scolaire 2022-2023**.

DESCRIPTION DE LA FONCTION

Vous serez chargé de l'accueil et de l'encadrement d'enfants de 2,5 ans à 12 ans, dans le cadre d'activités avant et après l'école, les mercredis après-midi et lors des journées pédagogiques.

Vos activités principales seront :

- Organiser pour les enfants des activités ludiques, artistiques, sportives ou manuelles et y participer activement.
- Réaliser des animations structurées ou libres et faire vivre les jeux.
- Assister et aider les enfants pendant les repas.
- Surveiller lors des temps de midi.
- Prendre les présences de votre groupe.
- Etablir une relation de confiance avec les parents.
- Participer à l'élaboration d'un projet commun.
- Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène dans les locaux et les activités.

PROFIL DE COMPÉTENCES

Vos compétences et aptitudes seront :

- Travailler et réagir aux différentes situations avec bienveillance, calme et maîtrise de soi.
- Reconnaître les besoins des enfants.
- Faire preuve d'initiative, de créativité, de dynamisme et d'autonomie.
- Adhérer aux objectifs et aux projets de l'école.
- S'intégrer dans les différentes équipes et établir une bonne communication au travail.

Vous habitez de préférence Chastre ou les alentours car les horaires sont coupés et cela exige 2 déplacements hebdomadaires.

VOTRE CONTRAT

- Un contrat à durée déterminée à temps partiel, de 10 mois, qui pourrait être reconduit par la suite.
- Heures/semaine : variable selon le contrat.
- Horaire : horaires coupés, du lundi au vendredi, en journée.
- Echelle de traitement E3
- Salaire : environ 1250€ brut mi-temps
- Allocation de fin d'année / pécule de vacances / chèques repas d'une valeur de 7€
- Possibilité de valoriser jusqu'à 10 ans d'ancienneté du secteur privé et l'ensemble de l'ancienneté du secteur public.
- Date de début : 29 août 2022



CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Une épreuve orale destinée à évaluer la personnalité, les motivations, les connaissances générales et professionnelles des candidats et leur niveau de raisonnement.

La commission de sélection écartera les candidatures ne répondant pas aux conditions précitées dans le présent avis.

Les épreuves de sélection auront lieu dans le courant du **mois d'août 2022**.

LES CANDIDATURES

Sous peine d'irrecevabilité, les candidatures doivent être adressées **par mail** (ressourceshumaines@chastre.be) ou **courrier simple**, au plus tard pour le 22 août 2022, à l'attention de Madame Patriarche Katarina, Responsable des RH, Avenue du Castillon 71 à 1450 CHASTRE, avec la référence « Recrutement accueillant(e) extra-scolaire ».

Pour tout renseignement, contactez Madame LEKEUX Laura au 0479/13.90.11 ou à l'adresse e-mail atlchastre@chastre.be.

Seront jointes à la candidature les pièces justificatives suivantes :

- Un curriculum vitae actualisé
- Une lettre de motivation adaptée au poste à pourvoir

Si votre candidature est acceptée, nous vous demanderons ultérieurement les documents suivants :

- Un extrait du casier judiciaire MODELE 2 datant de moins de trois mois à la date limite d'introduction de la candidature

LES CANDIDATURES DEVRONT, POUR ÊTRE RECEVABLES, ÊTRE COMPLETES ET AVOIR ÉTÉ ADRESSÉES DANS LES DÉLAIS IMPARTIS. À DÉFAUT, CELLES-CI NE POURRONT ÊTRE PRISES EN CONSIDÉRATION ET SERONT CONSIDÉRÉES COMME NULLES ET NON AVENUES.

LE JURY DE SÉLECTION SE RÉSERVE LE DROIT DE NE SÉLECTIONNER QUE LES CANDIDATURES QUI CORRESPONDENT LE PLUS AU PROFIL RECHERCHE